



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 2 FEVRIER 2026**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAUULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, WARY Grégory

EXCUSE : DROUIN Véronique, STROESSER Delphine donne pouvoir à Virginie AUDARD

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : *Samuel GESTRAUD*

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2026-17 DU 02-02

RH : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un agent a obtenu l'examen professionnel du grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe, cet agent est promouvable à compter du 01/09/2026.

Pour ce faire, le conseil municipal doit délibérer afin de créer ce poste à partir du 01/09/2026 à temps complet.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer le poste d'adjoint administratif principal de 2ème à temps complet à compter du 01/09/2026.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal accepte de créer le poste d'adjoint administratif principal de 2ème à temps complet à compter du 01/09/2026.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 3 février 2025

Secrétaire de Séance

Samuel GESTRAUD

Le Maire

David LAGLEYZE